



## **CHARTE DES BENEVOLES**

**Le Winches Club** favorise le bénévolat : c'est la politique qu'a choisi l'association pour les bénévoles qui désirent s'y investir.

- Elle les accueille et les considère comme des collaborateurs·ices.
- Elle les informe sur les finalités de l'association, le fonctionnement, la répartition et le planning des principales tâches.
- Elle leur confie, en fonction de ses besoins propres et des compétences proposées, des activités en fonction de leurs motivations et de leur disponibilité.
- Elle les guide et les accompagne dans leurs missions en assurant l'adaptation aux tâches confiées par des moyens pertinents, assure leur sécurité et prend les mesures nécessaires d'assurance.
- Elle facilite les rencontres avec les dirigeants, les autres bénévoles et les usagers.
- Elle développe le réseau social des bénévoles ainsi que leur épanouissement.

**Le Winches Club** conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole en respectant des délais de prévenance raisonnables.

### **Le bénévole s'engage**

- à assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis,
- à respecter l'organisation et les règles de fonctionnement,
- à exercer son activité dans le respect des convictions et des opinions de chacun,
- à considérer que l'utilisateur est au centre de toute l'activité de l'association, donc à être à son service, avec tous les égards possibles,
- à coopérer avec les autres acteurs de l'association,
- à respecter un délai de prévenance raisonnable pour donner fin à son activité et à passer par les coordinateur·ices en cas de litige ou de difficultés.

Le bénévole est couvert par l'assurance le temps de sa vacation.

Chaque bénévole est responsable de ses actes et s'engage à respecter les consignes et règles de sécurité déclinées par l'association.

L'abus d'**alcool** est dangereux pour la santé, et est donc à consommer avec modération.

### **Prévention des violences et incivilités**

Il est rappelé que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux bénévoles de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant·es.

Cette règle fondamentale s'applique à l'ensemble des personnes présentes sur le site de la course.

Merci de respecter ces valeurs dans lesquelles le Winches Club s'engage tout au long de l'année.

Date : 09-05-2026

Lieu : Douarnenez

#### **Le co-président**

Henri Gourmelon

Lu et approuvé

Signature



#### **Le/la bénévole**

(Nom, prénom) : .....

Lu et approuvé

Signature



#### **Winches Club**

Maison du Nautisme - 59, quai de l'Yser - 29100 Douarnenez

Tél. 02 98 74 38 05 – 06 64 78 38 05

[contact@winchesclub.org](mailto:contact@winchesclub.org) – [www.winchesclub.org](http://www.winchesclub.org)

Association loi 1901 - Siret 411 425 333 000 27 - APE 9312Z